

L'Hyper !

N°231/07

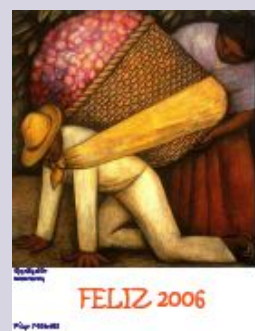
01 janvier 2007

24 pages

Cfdt
des choix. des actes
Coordination Carrefour

**GARDONS
LES YEUX
OUVERTS**

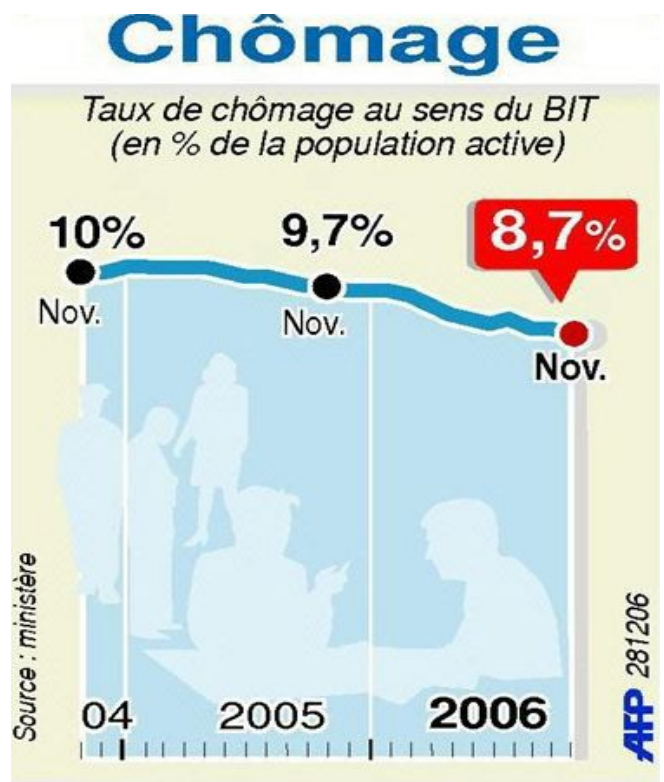
Cfdt
**SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL**



**La Coordination Cfdt
Carrefour vous présente ses
meilleurs voeux pour 2007**

| | |
|--------------------------------|---------|
| ▼ Ouverture | |
| Sommaire et indices | page 02 |
| Vive 2007 | page 03 |
| ▼ La pause | |
| 3 milliards d'Autres | page 04 |
| et quelques uns | page 05 |
| ▼ A l'affiche | |
| Ce qui va changer en 2007 | page 06 |
| ▼ Solidarité | |
| Un peu d'humanité ! | page 08 |
| ▼ Dans les coulisses | |
| Actualités syndicales | page 11 |
| Actualités filiales | page 16 |
| Actualités ouvertures | page 18 |
| Actualités patronales | page 20 |
| ▼ Le Kiosque à journaux | |
| Nouvelles d'ici et là | page 21 |

CHOMAGE NOVEMBRE 2006



CONSOMMATION NOVEMBRE





OUVERTURE

Editorial

On en parle

Aix les Milles

Beaucaire

Chalons en
champagne

Etampes

Gennevilliers

Ivry sur seine

Lomme

Paimpol

Rennes

Saint-Denis (Ré-
union)

Vannes

et aussi

Carrefour

Champion

ED

FINIFAC

LCM

Ooshop

Des pays

Belgique

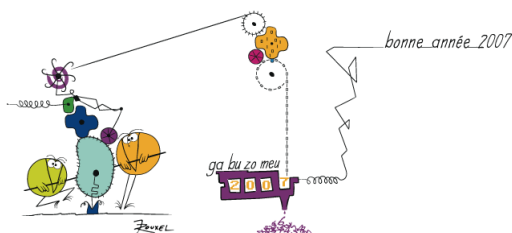
Chine

France

Inde

Russie

Suisse



**2006 se meurt...
2006 est mort ...
Vive 2007 !**

Carrefour aura commencé son année par la révélation d'actes délictueux et la finira par le licenciement pour faute grave d'un salarié SDF. L'année avait commencé par un scandale elle finit par un scandale.

Une nouvelle fois nous avons vu une entreprise incapable de prendre des décisions justes et humaines. Des dirigeants incapables de se mettre en question mais le veulent t-ils ?.

Merci à la section CFDT d'Ivry sur Seine et aux salariés qui par leur action ont redonné au syndicalisme sa véritable place, celle d'être capable de s'offusquer et de réagir devant l'injustice.

Chaque jour remonte des sections des cas qui ne devraient même pas voir le jour s'ils restaient un peu d'humanité.

*En cette fin d'année les cieux m'ont fait un signe, mon disque dur est tombé en panne, 10 ans d'archives qui disparaissent ! Le message est clair **regarder devant soi** puisqu'il n'y a plus rien derrière.*

Nous ne reviendrons plus sur l'année 2006, alors que nous réserve 2007 ?

Il est trop tôt pour dire mais si l'entreprise n'est pas capable de redonner une véritable place au social les conflits seront nombreux et la CFDT y prendra sa place que se soit localement ou nationalement.

***Souhaitons nous** de bonnes négociations, même si les rapports « sociaux » se sont ... distendus.*

***Souhaitons nous** des augmentations de salaires et des avancées sociales dignes d'un groupe comme Carrefour.*

***Souhaitons nous** que dans leurs « promotions électorales », les candidats à la présidentielle ne mettent pas à mal le social (35 h, dimanches, ...)*

***Souhaitons nous** un bon climat social dans notre établissement, ce qui passe par du dialogue et de l'écoute, à tous les échelons, le respect de chacun.*

***Souhaitons nous** l'arrêt des « restructurations » et la fin des « Mercure ».*

***Souhaitons nous** qu'on vienne, autant que faire se peut, avec le sourire au travail et non « à reculons ».*

Souhaitons nous une bonne année ... tout simplement !.

Serge Corfa

**Tous nos voeux pour vous
et votre famille pour 2007**



6 milliards d'Autres

Aujourd'hui la misère a frappé à notre porte

On se mobilise dans l'entreprise, dans la rue.

Les restos du coeur










*Moi, je file un rancard
 A ceux qui n'ont plus rien
 Sans idéologie, discours ou baratin
 On vous promettra pas
 Les toujours du grand soir
 Mais juste pour l'hiver
 A manger et à boire
 A tous les recalés de l'âge et du chômage
 Les privés du gâteau, les exclus du partage
 Si nous pensons à vous, c'est en fait égoïste
 Demain, nos noms, peut-être grossiront la liste
 Aujourd'hui, on n'a plus le droit
 Ni d'avoir faim, ni d'avoir froid
 Dépassé le chacun pour soi
 Quand je pense à toi, je pense à moi
 Je te promets pas le grand soir
 Mais juste à manger et à boire
 Un peu de pain et de chaleur
 Dans les restos, les restos du coeur
 Autrefois on gardait toujours une place à table
 Une soupe, une chaise, un coin sans l'étable
 Aujourd'hui nos paupières et nos portes sont closes
 Les autres sont toujours, toujours en overdose
 J'ai pas mauvaise conscience
 Ça m'empêche pas d' dormir
 Mais pour tout dire, ça gâche un peu le goût d'mes plaisirs
 C'est pas vraiment de ma faute si y'en a qui ont faim
 Mais ça le deviendrait, si on n'y change rien
 J'ai pas de solution pour te changer la vie
 Mais si je peux t'aider quelques heures, allons-y
 Y a bien d'autres misères, trop pour un inventaire
 Mais ça se passe ici, ici et aujourd'hui*

1986

Auteur : Jean-Jacques Goldman

Yann Arthus-Bertrand
6 milliards d'Autres

Archives vidéo

| | | |
|---|---|---|
|  Rêves. [12/06] Voir la vidéo |  Amour. [11/06] Voir la vidéo |  Nature. [10/06] Voir la vidéo |
|  Heureux ? [09/06] Voir la vidéo |  Peurs. [08/06] Voir la vidéo |  Pleurs. [07/06] Voir la vidéo |
|  Rires. [06/06] Voir la vidéo |  Vos rêves d'enfant. [05/06] Voir la vidéo |  Présentez-vous. [04/06] Voir la vidéo |

<http://www.apple.com/fr/hotnews/articles/yannarthusbertrand/>

Il y a eu « la Terre vue du ciel », des photographies aériennes signées Yann Arthus-Bertrand. De cette réflexion est né son nouveau projet « 6 milliards d'Autres ». Il s'agit d'aller à la rencontre des personnes, du pêcheur brésilien au millionnaire saoudien et du dentiste malien au moudjahidine afghan et de leur donner la parole.

<http://www.yannarthusbertrand.com/yann2/>

Paroles :

En Algérie

« On va apprendre à notre enfant tout ce qu'on a raté. »

En Équateur

« Je suis heureux avec ma pauvreté...
Je vis heureux parce que, que puis-je faire d'autre ? »

Au Brésil

« Le bonheur, c'est un mensonge, c'est ce que je crois. »

Au Kirghizistan

« J'aime bien rire parce que ça prolonge la vie. »

Aux États-Unis

« L'Amour est la solution et il y en a assez pour tout le monde »

En Bulgarie

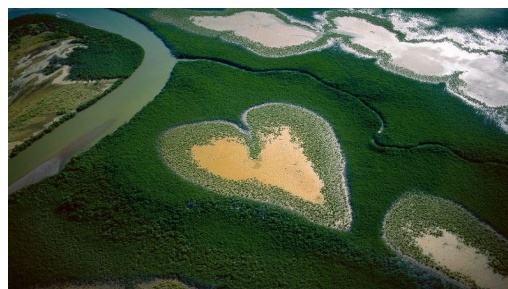
« On ne choisit pas où l'on naît, on choisit qui l'on veut devenir. »

Aux États-Unis

« Ma mère a fait l'expérience de l'horreur, elle a vécu Auschwitz, et après, elle a réussi à être heureuse. Elle n'a pas laissé "ça" détruire sa vie... »

Un soldat américain, à propos de la guerre en Irak : « Si je retournais en Irak, je baiserais les pieds de cette femme qui essayait de me baiser les pieds quand on lui prenait ses fils. Je me sentirai toujours honteux et humble ».

Une milliardaire à Davos « Le bonheur n'existe pas ».



Sympa !

Ooshop : Au nom du personnel de notre Entreprise et en ma qualité de délégué du personnel de la dite société pour la CFDT , nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2007. Une année de santé de fer pour mener à bien les combats de demain pour le bien de la CFDT et de nos salariés -Une longue vie et une réussite totale dans toutes nos activités professionnelles et scolaires pour nos enfants. SOW Lassana (DS CFDT Ooshop à Marly la ville)

Espagne : Te deseo una feliz Navidad y un gran año 2007 para ti y tus seres queridos. Juan (UGT Carrefour Espagne) et aussi Pilar de CCOO Carrefour Espagne

Belgique : Tous mes voeux à tous mes amis Alain Goelens (Set-ca-fgtb)

Pays basque: Bonne et heureuse année de la part de ta section CFDT Pays basque de Carrefour Anglet (Viviane, Jean François, Marie Paule, José, Sylvie, Jean baptiste, Carmen, Christian, Veronique, Michelle)

Bretons: Bonne année au dino-saure, tout plein de bonne chose à tous.

et des dizaines de messages !!



Messages d'espoir

A la CFDT les e mails servent aussi à échanger entre nous quelques recettes. Voici un échange entre deux salariés et délégués tout deux "nouveaux handicapés".

La rubrique du coeur d'un magazine people ? Non la réalité de tous les jours dans les magasins. Une raison de plus pour se battre pour que chacun puisse conserver son poste malgré l'handicap.

Lettre de MC**

On ne se voit plus, mais je pense toujours à ceux que je voyais aux coordinations CFDT. A compter du 27 Janvier 2007, la Sécurité Sociale m'a mise en Invalidité 2 ème catégorie. Je suis Cotorep à 40 % et j'ai la carte station debout pénible. Mon contrat va donc être suspendu. Peut-être qu'un jour je recommencerais à bosser à mi-temps, seul le temps le dira ! Ce n'est pas une maladie mortelle heureusement mais putain de merde que ça fait souffrir !!! mais bon, il y a pire. Donc maintenant je vais voir ce dont je suis capable de faire en temps que bénévole. J'attends d'avoir été en Janvier au centre anti-douleurs et si ça me soulage, je pourrai certainement faire des choses intéressantes. Je ne me coupe pas du groupe de Carrefour, on garde toujours des contacts on se voit avec certains.

Réponse de JJ**

*Je voudrais répondre à MC**, et lui dire que la vie ne s'arrête pas lorsqu'on est handicapé Cotorep. Pour ma part je suis aussi classé Cotorep niv 2 après 30 ans de travail à genou pour Carrefour comme technicien.*

Comme tout bon basque je me suis dit que cela n'allait pas m'empêcher de foncer. J'ai donc appris le droit à 50 ans, je suis devenu d'abord conseiller du salarié CFDT, puis accueillant juridique puis défenseur prud'homme, puis juge assesseur au TASS (tribunal des affaires de sécurité sociale) puis juge conseiller prud'homme, et l'an prochain je suis candidat pour une présidence de bureau au conseil des prud'hommes de Bordeaux ,

Tout ça en 4 ans, avec deux genoux et deux chevilles foutus. Comme quoi la douleur empêche de dormir, mais n'empêche pas d'apprendre et de se passionner.

J'ai en plus créé une association humanitaire pour le Sénégal, et j'ai des projets plein la tête.

*Alors je voudrais dire à MC** que lorsqu'on est confronté à ce genre de soucis, soit on le subi, soit on repart encore plus gonflé, il suffit simplement de modifier un peu sa vie, et de repartir avec d'autres objectifs. Je souhaite donc à MC** de très vite rebondir, et je me tiens à sa disposition pour l'aider, ainsi que tous ceux qui sont confrontés un jour à ce genre de soucis.*

** nous avons gardé l'anonymat de nos deux camarades

Ce qui va changer au 1er janvier 2007

• 1er janvier: élargissement de l'Union européenne à la Bulgarie et à la Roumanie ; adoption de l'euro par la Slovaquie

• 1er janvier : les grandes surfaces pourront à partir de ce jour diffuser des publicités à la télévision

• 1er février : entrée en vigueur de l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics

• 25 mars: cinquantième anniversaire du traité de Rome

• 22 avril : premier tour de l'élection présidentielle

• 6 mai : deuxième tour de l'élection présidentielle

• 16 mai : fin du mandat de Président de la République de Jacques Chirac

• 10 juin : premier tour des élections législatives

• 17 juin : deuxième tour des élections législatives

• 10 juin : inauguration de la ligne à grande vitesse est-européenne qui reliera Paris à Strasbourg

• 7 septembre : Coupe du monde de rugby jusqu'au 20 octobre

Comme chaque année, le 1er janvier, les montants d'un certain nombre de prestations sociales sont réactualisés.

Revue de détail.

Sécurité sociale

Le plafond mensuel de la Sécurité sociale, qui sert de référence au calcul de certaines cotisations sociales (assurance vieillesse, contribution au Fonds national d'aide au logement, régimes complémentaires de retraite entre autres), passe à 2 682 euros par mois à partir du 1er janvier, soit une augmentation de 3,6 % par rapport à 2006.

Assurance-maladie

Forfait journalier hospitalier

Il passe de 15 à 16 euros (somme à la charge du patient ou de son assurance complémentaire santé).

Couverture maladie complémentaire

Le plafond de ressources pour bénéficier d'une aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire passe de 15 % à 20 % au-dessus du plafond de la Couverture maladie universelle (CMU) qui s'élève à 598,23 euros.

Les pharmaciens sont autorisés à prescrire, pour des traitements d'affections chroniques et avec l'autorisation du médecin prescripteur, des renouvellements de médicaments. De même, les infirmières peuvent prescrire certains dispositifs médicaux (pansements et prothèses, notamment).

Les opticiens peuvent renouveler les lunettes sans ordonnance pour les plus de 16 ans.

Les pharmaciens peuvent refuser le tiers-payant (système qui permet l'achat de médicaments sans avancer la somme réglée par l'assurance maladie) pour les patients qui refusent des médicaments génériques.

Minima sociaux

Revenu minimum d'insertion

Le montant du RMI est revalorisé de 1,8 %. Il s'élèvera pour une personne seule sans enfant à 440,86 euros net, à 661,29 euros pour une personne seule avec un enfant ou pour un couple sans enfant, et à 793,55 euros pour une personne seule avec deux enfants ou pour un couple avec un enfant.

Allocation aux adultes handicapés

L'AAH augmente également de 1,8 % pour atteindre 621,27 euros. La majoration pour vie autonome est fixée à 103,63 euros et le complément d'AAH, pour les handicapés qui ne peuvent pas travailler à 179,31 euros.

Allocation spécifique de solidarité

L'ASS, versée sous condition de ressources une fois que l'indemnisation par les Assedics est révolue, est aussi revalorisée de 1,8 %, un pourcentage indexé sur les prévisions d'inflation. Cette revalorisation porte à 14,51 euros le montant journalier de l'ASS, hors majoration pour les 55 ans et plus.

Prime pour l'emploi

Le montant de la PPE est porté à 948 euros.

Prestations familiales

Les allocations familiales devraient être revalorisées de 1,7 % en 2007, portant la base mensuelle du calcul des allocations de 367,87 euros à 374,12 euros. En 2007, une famille avec deux enfants touchera 119,72 euros.

L'Allocation de rentrée scolaire est fixée à 272,57 euros.

Logement

Aide personnalisée au logement

L'APL augmentera de 2,8%. Le « seuil de non versement » de l'APL passe de 24 à 15 euros.

Entrée en vigueur de la Garantie des risques locatifs (GRL), qui permettra d'indemniser les propriétaires en cas d'impayés du locataire, intervenant à tout moment pendant la durée du bail, avec une prise en compte de 24 mois maximum d'impayés de loyers.

La GRL s'adresse aux travailleurs à temps partiel, CDD, jeunes en formation, étudiants, jeunes fonctionnaires. Elle est financée par le 1% patronal et l'Etat en complément des versements des assurances déjà existantes.

Fiscalité

La refonte du barème de l'impôt sur le revenu entre en vigueur avec une diminution du nombre de tranches d'imposition, qui passent de 6 à 4, et une réduction du taux marginal maximal à 40%. Pour que les Français assujettis à l'impôt sur le revenu - environ 50% des ménages - en bénéficient dès le début de l'année, les acomptes provisionnels

ou les prélèvements mensuels diminueront forfaitairement de 8% dans la limite d'un plafond de 300 euros.



Le "bouclier fiscal" est instauré, plafonnant à 60% des revenus d'un contribuable le montant total de ses impôts directs (impôt sur le revenu, impôt de

solidarité sur la fortune et impôts locaux). Concrètement, les contribuables pourront demander à partir du 1er janvier 2007 la restitution d'éventuels trop-perçus d'impôts payés en 2006 sur leurs revenus de 2005.

Epargne et crédit

Entrée en vigueur de la convention Aeras qui prévoit notamment un plus large accès au crédit aux personnes gravement malades et à l'assurance invalidité, une plus

grande rapidité d'étude des demandes de crédit ou d'assurance, la motivation par écrit des refus d'octroi, la mise en place d'une médiation en cas de litige, ainsi qu'un mécanisme permettant de limiter les surprimes d'assurance liées à l'état de santé.

Héritage

Entrée en vigueur de la réforme des successions : donation directe aux petits enfants, instauration d'un pacte sur succession future, donations-partages au sein de familles recomposées, libéralités "graduelles".

Retraite

Pour inciter les salariés à poursuivre leur activité au delà de l'âge de la retraite, la surcote des pensions de retraite est modifiée. Jusqu'à présent, elle était de 3% de majoration de pension par année de travail cotisée, à partir du 1er janvier, elle sera de 3% pour la première année supplémentaire travaillée, 4% pour les années suivantes et 5% pour les années travaillées après 65 ans.

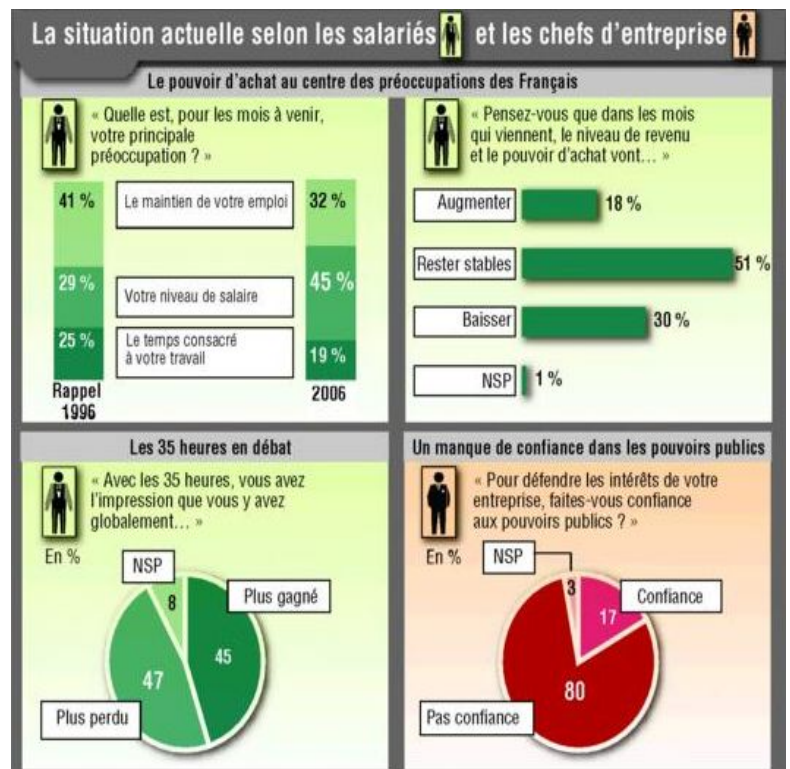
Les composantes de la croissance :

| Progression annuelle des différents indicateurs (source : La Lettre de l'OFCE - octobre 2006) | | |
|--|------------------|-----------------|
| Indicateur | Estimations 2006 | Prévisions 2007 |
| PIB | 2,3 % | 2,2 % |
| Consommation des ménages | 2,8 % | 2,5 % |
| Investissements dont entreprises | 3,7 % 4,0 % | 3,1 % 3,5 % |
| Importations | 8,9 % | 6,6 % |
| Exportations | 8,2 % | 5,8 % |

L'environnement économique :

| Valeur moyenne des différents indicateurs (source : La Lettre de l'OFCE - octobre 2006) | | |
|--|------------------|-----------------|
| Indicateur | Estimations 2006 | Prévisions 2007 |
| Taux de chômage* | 9,1 % | 8,4 % |
| Inflation | 1,6 % | 1,7 % |
| Taux d'intérêt à du marché monétaire | 3,1 % | 3,8 % |
| Taux d'intérêt à long terme | 3,9 % | 4,1 % |
| Cours de l'euro | \$ 1,26 | \$ 1,32 |
| Prix du pétrole | \$ 65,5 | \$ 64,8 |

* au sens du BIT



**Carrefour
aide le tiers
monde
bravo!**

**Le directeur
de Carrefour
d'Ivry sur
Seine licencie
un de ses sa-
larié SDF
(sans domici-
le fixe) quel-
ques jours
avant Noël,
le jour où le
comité d'en-
treprise lui
trouve un lo-
gement !**

**Cherchez
l'erreur !**

**La CFDT
agit quand
les gens sont
en souffran-
ce, elle ne ju-
ge pas elle
apporte son
aide !**

Alic, sans-abri, licencié par Carrefour

Les salariés de l'hypermarché d'Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, ont fait grève pour dénoncer le licenciement de leur collègue, sans domicile fixe.

Dans les temps anciens les barbares avaient inventés "la trêve". Alors que les temps n'étaient pas tendres on savait arrêter les guerres quelques instants pour laisser à chacun le temps de respirer et panser ses blessures.

Chez Carrefour au 21ème siècle dans une civilisation dite avancée on ne sait plus ce que signifie ses mots. Noël ou pas les directeurs continuent de licencier.

Le cas que nous vous relatons ici nous touche, tellement qu'il est en contradiction avec les mots affichés par l'entreprise. On est capable de sortir 4,5 millions d'euros pour des actions humanitaires et refuser quelques semaines de chance à un salarié pour se remettre à flots.

Carrefour aura commencé son année par l'affaire des caméras et d'actes délictueux et la finira par le licenciement pour faute grave d'un salarié SDF.

Chaque jour remonte des sections des cas qui ne devraient même pas voir le jour si les directeurs avaient un peu d'humanité. Force est de constater qu'il n'en sont même plus capable. (il en reste encore une poignée disent certaines sections).

Suite à l'intervention de la section d'Ivry j'ai écrit et téléphonez à la direction sans aucune réponse sauf celle de me dire "il est trop tard". Trop tard de quoi ? de faire un geste de générosité, de tendre la main à un salarié sûrement pas parfait mais peut-on être parfait quand on est SDF. C'est vrai les pauvres doivent sentir bon et se montrer reconnaissant des pièces qu'on leur jettent!

A Noël c'est la misère qui est entré chez nous, imaginez un de nos collègue SDF !!!



C'est pour offrir à Alic, vingt ans et sans domicile fixe, une « deuxième chance », que des salariés du Carrefour d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) ont fait grève en fin de semaine dernière.

Embauché par l'hypermarché depuis le mois d'avril, Alic a été licencié le 15 décembre pour « faute grave ». La direction lui reproche des « absences répétées et des retards systématiques ».

« Cet employé n'a jamais respecté ses horaires et a été absent vingt-deux jours en six mois », a ainsi affirmé Éric Barbarant, le directeur du magasin.

Des faits que ne conteste pas la CFDT, à l'origine d'un tract intitulé « Le miracle de Noël n'aura pas lieu ». Mais elle juge « honteux » le licenciement d'une personne sans domicile fixe.

« Nous pensions qu'il aurait trois jours de mise à pied », explique Marc Zeiller, délégué du personnel, « scandalisé » que Carrefour, « 1er groupe de distribution européen, n'ait pas donné une chance à son collègue ».

Je lui ai envoyé quatre courriers pour l'avertir qu'il risquait une sanction et je n'ai eu aucune réponse », avance la direction de l'hypermarché.

« Je dois prendre quatre bus de nuit pour venir, s'est justifié Alic, et mon chef de rayon a accepté que je vienne à

4 h 30 au lieu de 4 heures.» Le jeune homme n'a plus de domicile fixe depuis le mois de juin dernier et le déménagement de son frère, avec qui il vivait, pour les Antilles.



« Alic était au niveau IB, soit l'échelon le plus bas avec un salaire de moins de 1 000 € par mois »

rappelle Marc Zeiller, délégué du personnel à la CFDT. Pas facile de trouver un logement avec de faibles revenus.

Betty ajoute: « Il n'aime pas étaler ses difficultés. D'ailleurs, c'est quelqu'un avec qui je n'ai pas accroché tout de suite. Je le trouvais renfermé, voire un peu agressif. Il nous harcelait tous les jours pour que nous lui obtenions un logement par le biais du 1 % patronal. Je ne comprenais pas son empressement, je l'ai su par la suite», explique la déléguée syndicale CFDT.

"Il sortait enfin la tête de l'eau"

La colère est d'autant plus grande que l'ancien salarié avait obtenu un logement la semaine dernière, via son entreprise.

Un accord aujourd'hui caduc puisqu'il ne fait plus partie de Carrefour. « Il sortait enfin la tête de l'eau et on ne lui offre pas de seconde chance. c'est inhumain, s'insurge le délégué du personnel.



Je m'attendais à une mise à pied, pas à un licenciement»

Le directeur a proposé à l'employé de faire les démarches pour percevoir le RMI (or, notre collègue a 20 ans et le RMI ne peut être perçu qu'à partir de 25 ans).

Pire encore, il écrit que notre collègue peut contacter le CILL (1% logement) pour qu'on lui trouve un appartement. **Il faut tout de même rappeler que pour bénéficier du 1% logement, il faut faire partie des effectifs de Carrefour.**

La précarité de notre collègue ne semble pas affecter l'équipe de direction qui a passé sa journée en caisses pour aider les clients à Mieux Consommer.

Mais que va consommer notre collègue cet hiver ??? Où va-t-il dormir ???

Ivry-sur-Seine

Ils veulent la réintégration de leur ex-collègue SDF

PARIS. Un ancien salarié de Carrefour, licencié en 2011 pour avoir été déclaré SDF, veut être réintégré dans le magasin. Ses collègues ont décidé de l'aider et ont lancé une pétition pour qu'il soit réintégré dans le magasin. Ils ont aussi écrit au directeur du magasin pour lui demander de le réintégrer.

« Nous avons été patients »

ERIC BARBARANT, directeur du magasin Carrefour à Ivry-sur-Seine, a été très patient avec son ancien salarié qui a été déclaré SDF.

« Nous avons été extrêmement patient et à l'écoute de cet ancien salarié, mais nous n'avons pas été payés en retour », résume Eric Barbarant directeur du magasin Carrefour à Ivry.



« Nous avons été patients »

Eric Barbarant, directeur du magasin Carrefour

« Nous avons été extrêmement patient et à l'écoute de cet ancien salarié, mais nous n'avons pas été payés en retour », résume Eric Barbarant directeur du magasin Carrefour à Ivry. « Depuis son arrivée, il a manqué vingt-deux jours en tout et n'a jamais respecté ses horaires de travail. Suite à ces dysfonctionnements, il a été reçu plusieurs fois et nous lui avons signifié qu'il devait respecter son contrat de travail, mais il n'y a pas eu d'amélioration. Lorsque ses problèmes de logement sont arrivés jusqu'à nous, son chef de secteur lui a donné l'adresse de foyers de jeunes travailleurs proches du magasin. Là encore rien n'a changé », explique le responsable. « Plusieurs courriers ont ensuite été adressés pour qu'il justifie ses absences, quatre au total. Jamais de réponse.

La décision de le licencier n'est pas venue comme un cheveu sur la soupe mais, en tant qu'employeur, il n'était pas possible d'aller plus loin.»

A chacun sa conscience, les salariés eux réagissent.

Tendre la main suffisamment longtemps pour aider un salarié à la dérive ... c'est si dur que ça !!

Vendredi 200 salariés d'Ivry sur Seine ont arrêté le travail par solidarité. Les salariés ont manifesté devant le magasin et chanté la chanson de Coluche

Samedi le travail a repris à 13 h les salariés ont ainsi montré leur désaccord sur l'attitude scandaleuse du directeur.

De nombreux clients ont montré leur solidarité en signant la pétition et en donnant quelques cadeaux.

Effacez le chacun pour soi, quand je pense à toi, je pense à moi... Coluche

Nous sommes tous solidaires de votre action et si vous avez besoin d'aide, contactez nous. Anne-Marie Coat DSC CFDT Casino

Nous sommes avec vous ! Claudette Montoya DSC CGT Carrefour

L'année des mal-logés



LE MONDE 25.12.06

C'est une sorte de conte de Noël triste qui vient clore une année ponctuée par la crise du logement. Samedi 23 décembre, une cinquantaine d'employés du magasin Carrefour d'Ivry ont manifesté et se sont mis en grève pour soutenir l'un de leurs collègues, sans domicile fixe, licencié à cause des retards liés à sa vie de galère.

Le 17 août, l'évacuation du squat de Cachan mettait en lumière la question du mal-logement pour les immigrés, en particulier les sans-papiers. Trois jours après, un incendie faisait six morts à Roubaix, dans un immeuble insalubre. 2006 a aussi été l'année où le grand public a découvert les "travailleurs pauvres" : un emploi, mais pas assez de ressources et de garanties pour trouver un logement. Sans compter les polémiques sur les tentes pour SDF à Paris, même si ce phénomène est plus francilien que national.

Plus de cinquante ans après l'appel de l'abbé Pierre, le 1er février 1954, des catégories de plus en plus larges de la population ont donc un problème de logement. Même si la France n'est pas seule dans ce cas, c'est manifestement un échec du politique, qui contribue à la défiance des citoyens à l'égard de leurs dirigeants. Les candidats à l'élection présidentielle de 2007 doivent comprendre qu'il y a là un de leurs chantiers prioritaires. Et qu'il est impératif que le nouvel exécutif se donne les moyens d'inverser la tendance.

Nous tenons tout particulièrement à vous remercier pour ce **grand mouvement de solidarité des 22 et 23 décembre** dernier.

Merci pour avoir massivement signé la pétition. Merci pour avoir fait grève.

Merci pour avoir soutenu la demande de réintégration de notre collègue. En agissant ainsi, nous avons démontré que les employés de Carrefour Ivry avaient un cœur et qu'ils ne laissent pas passer l'injustice.

Nous remercions également tous les médias Radio, presse écrite, et télévisuel qui nous ont soutenus. Notre cause a ainsi pu être entendue par de nombreux clients de tous magasins. Une pétition de soutien a eu lieu dans de nombreux magasins, et nous avons reçu des dizaines de témoignages de sympathies des collègues de nombreux Carrefour.

Le Maire adjoint était présent pour nous soutenir. Il a interpellé le directeur qui lui a répondu : « vous n'avez pas l'embaucher à la Mairie et lui trouver un appartement ».

Certains cadres d'ailleurs nous soutenaient mais en silence, car, finalement, il semble qu'un cœur batte également dans leur poitrine. Mais le montrer pourrait entraîner le licenciement...

Le seul cœur qui n'aura pas été touché, est celui de notre directeur. Il n'a pas accepté de se remettre en question. Il a commis une erreur de jugement, il aurait pu corriger cette dernière. Mais seuls l'argent et le rendement comptent pour cette personne.

Faire appel à 200 cadres de tous les Carrefour de la région Parisienne pour « casser » notre grève est honteux...

Mais en agissant ainsi, les employés ont pu ouvrir les yeux sur celui qui nous dirige. Car s'il a pu licencier un salarié SDF qui était absent ou en retard (parce que les circonstances étaient particulières), il pourra licencier n'importe lequel d'entre nous sans aucun état d'âme.

C'est pourquoi il faut que nous restions soudés et solidaires si nous ne voulons pas tous suivre la voie de notre collègue : l'ANPE.

Cerise sur la bûche de Noël : dimanche dernier, alors qu'un élu expliquait à un client ce que nous avons vécu, le chef de secteur lui a couru après, puis il a fait intervenir la responsable du service sécurité de la région Parisienne, afin que notre délégué soit convoqué chez le directeur.

Ce sont les premiers signes d'un harcèlement caractérisé postérieur à une grève.

Afin que cela ne vous arrive pas également, n'hésitez pas à nous interpellier si vous subissez la moindre pression, chantage ou autre allusion au fait que ayez fait grève.

Dans ce cas, nous nous ferons un plaisir de rappeler à la direction que le droit de grève est un droit mondialement reconnu, qu'il est inscrit dans notre constitution, et que le non respect des lois est condamné par les tribunaux.

Pour finir l'année vous trouverez quelques informations positives !!

Un miracle de Noël ou un bon départ pour 2007 ?



"La fondation Carrefour a pour objet d'intervenir dans tous les domaines de l'intérêt général, et notamment dans les domaines de la solidarité, de l'aide d'urgence, de la culture, de l'éducation, de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté."

Lors du dernier comité de groupe du 7 décembre la direction Carrefour a souhaité nous présenter les actions humanitaires qu'elles réalisent au sein de la **fondation internationale Carrefour**.

Guy Yraeta directeur général des hypermarchés est membre du conseil d'administration de la fondation.

La responsable de la Fondation a présenté les différentes actions que Carrefour mène dans les différents pays particulièrement **ses actions contre l'exclusion**.

Depuis 4 ans, la Fondation Internationale Carrefour intervient en faveur de la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement, la recherche médicale et scientifique et lors de catastrophes naturelles et technologiques. Ainsi, plus de 100 projets dans près de 40 pays du monde ont été soutenus par la mise en place de procédures professionnelles de sélection, de conduite et d'évaluation.

Carrefour consacre ainsi 4,57 millions d'euros pour venir en aide aux déshérités.

Sans critiquer ces actions la CFDT a ra-

mené l'action de la fondation à sa juste valeur en rappelant que cette somme représente **10 euros par salarié** ou le salaire annuel de 3 cadres dirigeants. De même elle a cité de nombreux cas chez Carrefour en France où le proverbe "Charité bien ordonnée commence par soi-même" pourrait s'appliquer.

Ainsi le fond solidarité des hypermarchés qui lui représente 2,3 euros par salarié est insuffisant.

Non coupable !

Monsieur le directeur,

Compte tenu des sanctions que vous avez été amené à prendre vendredi 15.12.06 à l'encontre d'une hôtesse de caisse indélicate, je vous demande, par ce présent courrier et dans un souci d'équité, de faire le nécessaire afin que tout avertissement, pour erreur de caisse, qui aurait pu être notifié par écrit à ses collègues, soit considéré comme nul et non avenue.

La personne en cause intervenait régulièrement pour des remplacements lors des pauses d'autres hôtesse de caisse et utilisait donc leur fond de caisse. De ce fait, les avertissements écrits ne trouvent plus de justification.

Je vous demande de trouver rapidement une solution pour que pareille situation ne se reproduise pas.

Il n'est pas tolérable que plusieurs personnes travaillent sur le même fond de caisse.

Avant que des malversations ne soient mises à jour, c'est l'intégrité, la



Les délégués CFDT Carrefour vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2007



C'est aussi ça la CFDT !

Voici une photo du colis de Noël distribué aux salariés de Chalons en Champagne. Le CE a voulu ainsi aider ceux qui ont du mal à finir le mois, le colis. La direction a aidé en laissant tous les produits avec une marge de zéro.

Voici peut être un exemple à suivre, aujourd'hui il faut sûrement mieux aider les salariés avec un colis alimentaire, les jours sont durs pour tout le monde

conscience professionnelle et la qualité du travail des autres employées qui sont mises en cause et en cas de litige, les personnes concernées ne disposent d'aucun moyen pour prouver que l'erreur de caisse constatée ne leur est pas imputable. Cet état de fait ne peut perdurer, si les procédures sont parfaitement respectées, elles révèlent des failles énormes auxquelles il vous faut pallier de façon urgente.

Paimpol

Suite à un reclassement d'une employée à 35 h nous avons fait passer 3 personnes de 30 h à 35 h plus 2 personnes en CDD en CDI à 30 h. Bien entendu 3 adhérents CFDT de plus.

Aix en Provence

Ce matin 23 décembre à l'appel de la CGT un mouvement à été déclenché.

Ce mouvement, à l'initiative de la CGT concerné toute la grande distribution du département pour des salaires décents et mettre l'accent sur le travail du dimanche qui se généralise.

Les 2 délégués CFDT présents ont décidé de se joindre à eux

Des employés de Auchan Champions, Lidl et Carrefour étaient donc présents et ont tracté le personnel et les clients.

Mouvement qui a surpris la direction et a ralenti les clients dans leurs achats!

Etampes

Infos en vrac

Concernant les tire-palette (photos dans l'hyper n° 228/06) ils sont restés tellement longtemps dehors qu'ils sont rouillés et irréparables...

Les vendeurs radiotels ont signé hier leur contrat respectif de vendeurs 3B primés rédigé sur les accords de 2002; il était temps



La crèche, meilleur moyen pour aider les familles

Les Français sont plus nombreux à souhaiter la création de places en crèche que des prestations financières pour garder ou faire garder leurs enfants, selon un sondage de l'institut LH2. Plus de la majorité des personnes interrogées sont favorables à des mesures de soutien aux familles défavorisées.

La préférence des Français en matière de politique familiale va plutôt aux crèches qu'aux aides pour garder les enfants à la maison. Selon un sondage LH2 pour le quotidien 20 minutes et RMC portant sur les actions à mettre en oeuvre en priorité pour aider les familles, 48% des personnes interrogées souhaitent augmenter le nombre de places en crèches, contre 33% qui préfèrent une aide financière aux parents souhaitant garder eux-mêmes leurs enfants.

Parmi les autres mesures prioritaires pour aider les familles, 58% souhaitent l'amélioration des structures d'accueil pour les enfants handicapés. Par ailleurs, plus d'une personnes interrogées sur deux (54%) considère que la politique familiale devrait davantage aider les familles connaissant des difficultés matérielles.

Si le nombre de places en crèche collective ou familiale (accueil chez une assistante maternelle) est en augmentation depuis 2000 (250.000 places en 2005), le nombre de bénéficiaires de prestations facilitant le recours à un mode d'accueil individuel ou la garde par l'un des deux parents (663.000 en 2005) est également en hausse constante, et ce depuis 20 ans. Mais 28% des enfants de moins de trois ans sont aujourd'hui gardés principalement par leurs parents. Et les jeunes enfants des familles les plus modestes sont deux fois plus nombreux à être gardés par leurs parents que ceux des familles les plus aisées.

la tribune.fr



Chelles

La volonté CFDT de mettre en place une crèche interentreprise suit son bonhomme de chemin. Les élus se sont adressés au cabinet IZIY. Ce cabinet est le seul à travailler indépendamment d'un réseau de crèche, qui vend des places comme des conserves. Ethiquement, ça nous convient mieux (on parle ici de jeunes enfants) et présente plus de garanties quant à la viabilité future de la crèche et la crédibilité du projet auprès des institutions (CNAF, conseil général

Une première rencontre a eu lieu le 9 novembre et la présentation en C.E qui a eu lieu le 12 décembre confirme ce choix. L'étude coûte 4200 euros H.T. Elle sera financé par le CE (si accord) et pris sur le budget de fonctionnement, histoire de ne pas priver les salariés de leur bon d'achat de fin d'année.

Une fois l'étude réalisée, le dossier sera remonté au siège en espérant que ces messieurs auront entendu le discours de Mr de Villepin.

La direction locale appuie ce dossier.

Nous avons des chiffres de casse qui sont assez alarmant 3500 euros de benne de fleurs pour la journée du 24.12, 25 vélos sont partis à la benne pour non réparation...500 sujets en chocolat seront périmé au 31.12 donc à la benne...400 génoises de trop commandée donc à la benne... et on ne sait pas encore tout...

Pas de bonbonne d'eau pour les salariés, seul l'eau du robinet est à leur disposition.. nous veillons à ce que les salariés ont de l'eau en bouteille à leur disposition surtout sur la batterie de caisse,

Les bonbonnes d'eau vides sont stockées depuis des mois en réserve épicerie, elles attendent 2007!!!!.

Epargne salariale

L'opération de fusion du FCPE Carrefour Dynamique dans le FCPE Carrefour Evolution s'est bien déroulée, et a été effectuée, comme convenu, durant le

traitement du 21/12/06.

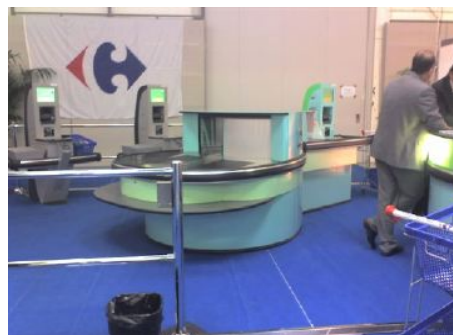
A compter de ce jour 22/12/06, pour les salariés concernés, les salariés ne disposent plus de parts dans le FCPE Carrefour Dynamique ; elles sont donc fusionnées dans le FCPE Carrefour Evolution.

Afin d'informer les salarié l'envoi d'un relevé de l'opération sera prochainement effectué.

Technologies

Bonne initiative de Carrefour que cette invitation adressée à toutes les organisations syndicales de visiter l'exposition interne consacrée aux technologies de demain.

C'est ainsi que 7 militants CFDT se sont retrouvés le 30 novembre 2006 au siège de Carrefour marchandises direction veille et innovation à Les Ullis pour une exposition réservée aux cadres Carrefour sur les technologies de demain



Beucaire: Le management intelligent

Tous les directeurs ne sont pas les mêmes à Beaucaire après une soirée Karaoké le samedi 16 décembre et repas au restaurant pour le personnel (décider en 15 jours) avec 120 salariés présents nous avons eu une surprise samedi 23 décembre a notre départ du magasin un panier gourmand pour tous les salariés : Champagne - foie gras de canard entier - saumon fumé et boîte de chocolat .

La devise de notre directeur je demande beaucoup mais je suis reconnaissant du travail bien fait !

Je ne parlerais pas du social du directeur (changement de secteur, augmentation base contrat, de niveau et titularisation de salariés).

Samedi le directeur était sur le rayon poisson en renfort pour faire la vente avec toute équipe de direction dans la bonne humeur

En deux mois le directeur a redonné le sourire aux salariés

(c'est à dire maintenant).

Rien d'exceptionnel mais toutes ces technologies vont encore supprimer des emplois particulièrement à la vente et aux caisses

Nouvelle société

La société **FINIFAC** de Carrefour, société de financement et d'affacturage pour les fournisseurs , 9 salariés, gérée dans l'univers de CAF, adhère au régime de prévoyance Carrefour Interformats à compter de l'année 2007. Finifac était jusqu'à cette année gérée un peu à l'écart du fait de sa spécificité, localisée même dans des bureaux spécifiques. Elle a rejoint Levallois mi 2006.

Hypers et justice

Distribution. Les sanctions tendent à s'alourdir.

Leclerc, Auchan, Carrefour, Cora et Casino n'ont qu'à bien se tenir... Les juges laissent de moins en moins passer les écarts illégaux des grands distributeurs. C'est ce qui ressort d'un rapport de la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes.

Dans la période de janvier 2004 à juin 2006 apparaît une inflation sensible des sanctions prononcées contre les groupes propriétaires de grandes surfaces. En matière civile, le montant global des amendes administrées a bondi de 305 000 euros en 2004 à 1,41 million d'euros en 2005.

Et en matière pénale, 146 jugements ont été prononcés sanctionnant surtout le non-respect des règles de facturation et la revente à perte.



Feliz 2007

Philippe Monneret Goussier

Avantages sociaux ?



Les avantages sociaux cachent parfois des "bizarries" que ne connaissent que quelques initiés.

Ainsi chacun croit que Carrefour prend en

charge la totalité du complément de salaire en cas de maladie;

Les accords Carrefour prévoient au titre 37 que : *les périodes d'indemnisation des arrêts de travail pour maladie sont fixés comme suit : de 6 mois à 1 an de présence continue dans l'entreprise 30 jours à 100% de 1 an à 5 ans 45 jours à 100% de 5 ans à 10 ans : 75 jours à 100% de 10 ans à 20 ans : 90 jours à 100% après 20 ans : 120 jours à 100%*

Modalités de l'indemnisation : le salaire est payé intégralement pendant les périodes d'indemnisation à 100% ci-dessus définies. ... l'entreprise est subrogée dans les droits des salariés aux prestations en espèces de la sécurité sociale. »

Ce qui veut dire que l'entreprise perçoit de la sécurité sociale vos indemnités journalières (environ 50%) et vous verse le complément pour assurer votre salaire intégral.

La vérité est plus subtile, explications:

En complément du salaire intervient la prévoyance (APGIS), dont la cotisation est payée en partie par l'employeur, en partie par le salarié (50/50).

Ce complément intervient dans tous les cas à partir du 46ème jour! Il est directement versé à l'employeur qui verse le salaire intégral pendant les périodes définies.

Cela veut dire que si vous avez, par exemple, 11 ans d'ancienneté vous percevrez votre salaire intégral pendant 90 jours, une partie versée à l'employeur par la sécurité sociale, la partie restante à la charge de l'employeur.

A partir du 46ème jour d'arrêt de travail l'employeur ne paie rien c'est l'APGIS qui intervient et verse à l'employeur le complément de salaire !

A partir du 46ème jour ce sont donc les salariés qui se «paient» leur salaire par leur cotisation à la sécurité sociale et à la prévoyance.

Le coût pour l'employeur devient donc minime car que vous soyez malade ou non il doit de toute façon verser ses cotisations sociales.

Droit Syndical pour 2006-2007,

Pour plus d'information le texte complet est disponible auprès des délégués syndicaux des établissements.

La direction a fait parvenir aux organisations syndicales le projet d'accord régissant le droit syndical chez Carrefour hypermarchés. La date de signature de cet accord est fixée au 15 janvier prochain à 17 h 30.

Peu de modification essentielle par rapport à l'accord de 2005.

A titre transitoire **Hyparlo** bénéficiera de la possibilité de participer à la réunion préparatoire et aux commissions nationale (+ 1 membre) dans les mêmes conditions que Carrefour.

La direction financera la réunion préparatoire à la paritaire à hauteur de 315 euros (au lieu de 300 euros).

Le Délégué national hyper non permanent passe de 30 à 35 heures par mois . Il aura les comptes rendu et ordre du jour de toutes les réunions.

Peu de facilités pour le remboursement des notes de frais, confirmation d'une avance permanente pour les DSC, DN, et CCE, le forfait temps déplacement passe de 6 à 7 heures pour les salariés à plus de 450 kms

La dotation des organisations syndicales en fonction du nombre d'élus au comité d'entreprise passe de 160 euros au lieu de 150 euros

Renouvellement matériel informatique (un ordinateur , une imprimante, un fax en tout et pour tout pour plus de 700 délégués !!!)

Une adresse note pour chaque secrétaire de comité d'établissement pour assurer une meilleure communication (Rien pour les délégués).

Intégration dans l'accord des commissions nationales: Egalité professionnelle Hommes/Femmes (4 membres, 2 réunions) - santé et sécurité au travail (3 membres, 4 réunions) - Emploi (4 membres, 1 réunion) solidarité (1 membres, 4 réunions) -Handicap (1 membres, 4 réunions), Prévoyance (4 membres, 2 réunions)

Mieux vaut un accord que rien comme nous l'avons connu pendant 30 ans mais que dire quand on sait que cet accord régit le doit syndical d'une société de 72 000 salariés. Ramener au nombre de délégués CFDT de l'entreprise (700) le délégué national et les 3 délégués syndicaux centraux ont moins d'1 minute par mois de délégation à consacrer aux 200 établissements Carrefour.



Un cas à Vannes

Quand vous avez durant plus de 30 ans, du fait de votre métier, porté, marché, êtes resté constamment debout au service du client, que votre métier provoque un handicap suffisant pour que vous ayez à subir une intervention chirurgicale importante.

Alors la médecine du travail demande un aménagement provisoire de vos horaires (mi-temps thérapeutique), à savoir seulement 17 h 30 à votre poste par tranche de 3 h 30 à 4 h quotidiennes et qu'il n'y a qu'à compléter vos horaires par un autre mi-temps

Que croyez vous qu'il se passe: on décide simplement de vous enlever de votre poste, alors qu'il n'y a rien à redire sur vos qualités professionnelles !

C'est ce que doit subir à partir de janvier 2007 cette salariée déclarée partiellement inapte.

Doit-on accepter cela ? Doit-on rajouter aux déjà mauvaises conditions de travail subit par beaucoup, le risque de se retrouver un jour handicapé et rejeté ainsi ?

La salariée veut rester à son poste de travail. Elle a déjà dit qu'elle était d'accord sur des horaires, même en nocturne. Les élus **CFDT** ne peuvent qu'être d'accord avec sa décision de rester à son poste.

Aucun des arguments avancés par la Direction (planification des horaires pas compatibles avec l'organisation du planning) ne nous convainc alors qu'il n'y a qu'à trouver une remplaçante pour les heures manquantes !

Mission handicap ?

La section syndicale a informé les salariés et envisage en plus d'un débrayage éventuel, d'alerter la presse qui sera heureuse de savoir comment Carrefour « s'occupe » de ses salariés handicapés alors qu'il se flatte par ailleurs d'avoir signé avec les partenaires sociaux un accord « mission handicap » !

Accord 2005-2007

Extrait de l'Article 2

Tous nos postes sont ouverts aux personnes handicapés dans la mesure où il y a compatibilité entre le poste et le handicap. Cette adéquation peut être construite par le biais d'un aménagement de poste, d'un appareillage de la personne ou d'un aménagement organisationnel.

Dés lors que des solutions et des adaptations fiables sont mises en place, seule compte la compétence du candidat.

Extrait de l'article 4

Favoriser le maintien en activité professionnelle de tout salarié se trouvant en situation de difficulté au travail pour raison de santé.

Cet objectif prioritaire s'articule autour de trois points clés:

- o **Détecter** au plus tôt les risques d'inadaptation au poste de travail, pour anticiper les restric-

tions d'aptitude et disposer de délais suffisants pour prendre en charge les situations.

- o **Agir** dans la concertation pour conjuguer les approches des différents acteurs impliqués dans la réussite du projet (salarié, hiérarchique, médecin du travail) et susciter leur adhésion.

- o **Savoir** être inventif, rechercher toutes les pistes sans préjuger des solutions.

La CFDT est signataire de cet accord, nous entendons le faire respecter.

Pourquoi signer des accords si Carrefour ne les respecte plus !

Nous constatons actuellement trop de cas de salariés qui ne sont pas maintenus à leur poste de travail suite à un handicap.

Que fait la DRH... !



Etampes exemple à suivre

(peut mieux faire)

La direction d'Etampes a offert une palette de fleurs "périmées" à ses salariés pour leur Noël, bien l'image de Carrefour pour ceux qui y travaillent...

On a tellement harcelé la direction pour qu'elle fasse un geste de reconnaissance qu'elle a tout de même offert un bon d'achat de 15 euros et un boîte de chocolat aux salariés. Par contre ce bon d'achat est uniquement pour les salariés qui sont venus le 24 mais pas pour ceux qui viennent le 31, cela commence à bouillir sur la batterie de caisse... on verra le 2 janvier 2007... de toute manière se n'est pas normal cela doit être fait pour tous les salariés!!

Champion (CSF)

Compte Epargne Temps

Le précédent accord de Compte Epargne Temps arrivant à son terme, des négociations ont été ouvertes sur ce thème et un nouvel accord a été signé entre les organisations syndicales le 31 octobre 2006 et la direction.

A partir de janvier 2007 des nouveautés sont apportées au Compte Epargne Temps qui existait précédemment au sein de la société.

Le salarié peut décider de porter sur son Compte Epargne Temps les jours de repos suivants : o Jours de congés payés acquis au titre de la période précédente (à condition que le salarié ait acquis un droit à congés payés complet et que le nombre de jours épargnés ne dépasse pas 6 jours), o JRTT et JRS, o Jours de congés d'ancienneté o Jours pour congés de fractionnement.

Le salarié peut également décider d'alimenter son CET par toute ou partie de sa prime annuelle (prime de 13ème mois).

=> La totalité des jours de congés et de repos capitalisés ne doit pas excéder 10 jours ouvrables par an, dont au maximum 6 jours ouvrables de congés payés.

=> Par ailleurs, le salarié ne peut pas épargner plus de 60 jours sur son Compte Epargne Temps.



Logement, santé et transport

Les propositions CFDT

Au rayon des «mesures concrètes à court terme», la CFDT veut s'attaquer aux trois gros postes qui plombent le budget des ménages : **logement, santé et transport.**

En attendant que les 900 000 logements sociaux promis par Borloo sortent de terre, elle lance l'idée d'un moratoire sur les loyers des centres-ville des grandes agglomérations, devenus hors de prix. «La difficulté, explique Gaby Bonnard, chargé de la protection sociale à la CFDT, c'est que l'inflation des loyers se nourrit des aides au logement de l'Etat.»

Pour alléger les dépenses de santé, la confédération demande au gouvernement de soutenir, et de financer en partie, **une mutuelle complémentaire pour tous** (30 % des salariés n'ont pas de mutuelle). Enfin, Dominique de Villepin sera invité à renégocier la mise en oeuvre de son **chèque transport**. «Sur ce dispositif, on est dans le brouillard complet, regrette Gaby Bonnard. En gros, cela touche 100 000 personnes, rien à voir avec le chèque restaurant. Nous voulons des négociations par branches et par entreprises.»

Salariat pauvre. A plus long terme, la CFDT va profiter de l'occasion pour critiquer une mécanique bien française qui ne cesse, selon elle, de tirer l'emploi vers le bas. A coup d'exonérations de charges sociales pour les bas salaires, depuis une quinzaine d'années et tous gouvernements confondus, la France fabrique de l'emploi mal payé. Les jeunes diplômés paient les pots cassés, les entreprises préférant embaucher des salariés surqualifiés à moindres coûts. «Nous sommes le pays d'Europe qui décline le plus les individus», pour Gaby Bonnard, «30 % des jeunes qui ont un diplôme supérieur sont touchés, contre 7 % au Danemark.» **La CFDT demande que les allègements de charges soient conditionnés à des engagements des entreprises.**

La prime pour l'emploi est aussi à revoir : conçue comme une incitation à reprendre un travail, elle a été étendue aux smicards. Et un levier dans la lutte contre le chômage est devenu une nouvelle aide aux salariés les moins bien lotis.

Conclusion : le salariat pauvre, qui se développe avec l'explosion du temps partiel et des contrats de travail précaires, est encore alimenté par des politiques de l'emploi «mal ciblées».



Règlement intérieur

Un règlement intérieur national a été mis en place par la direction

Ce règlement entre en vigueur à compter du 1er janvier 2007.

Des délégués formés



Le guide de la formation syndicale 2007 de la fédération des services CFDT est paru. Ce guide présente toutes les formations que propose la fédération aux délégués et élus CFDT.

La formation fait partie de la vie des militants comme un élément de sa trousse à outils au même titre que le code du travail, les ressources des équipes de la section syndicale ou du syndicat.

N'hésitez pas à contacter Véronique Château et Thierry Chiochia à la fédération pour plus d'informations



Débrayage chez Ed

A l'appel de la CFDT les salariés ED ont manifesté devant le magasin Italie le 15 décembre 2006.

Les clients, subissant des magasins mal entretenus ou l'attente en caisse, ont soutenu cette action.

Dans bon nombre de magasins, des salariés enchaînent des journées continues de 7 h à 20 h 30, parfois durant plusieurs jours consécutifs.

Les heures effectuées au delà des contrats de travail restent à ce jour non rémunérées pour un grand nombre de salariés qui parfois travaillent plus de 50 h / semaines. Dans 95% des magasins les pauses des agents de maîtrise sont impossibles malgré les accords d'entreprise.

Le manque d'effectif chronique des magasins entraîne trop souvent l'ouverture d'un magasin

uniquement avec 2 salariés.

Trop de magasins sont dépourvus d'une vraie salle de pause et de matériel adéquat permettant aux salariés d'effectuer correctement leur contrat de travail.

La sécurité des magasins est trop souvent assurée par les salariés eux-mêmes qui font l'objet d'agressions régulières. La pression constante de la hiérarchie et l'ouverture des magasins ED jusqu'à 21 heures accentue les dérives et les conditions de travail déjà tendues.

Remise sur achat ED

La remise sur achat ne se fera plus avec la carte pass mais avec une carte de remise sur achat.

Chaque salarié ayant 6 mois d'ancienneté en CDI pourront avec leur carte bénéficier de 5% de réductions sur leurs achats avec un plafond de 600 euros par mois maximum. Le cumul de ces 5 % sera transformé tous les mois en bon d'achat.

Les salariés pourront payé leur achats en CB, en chèque, en espèce et avec la carte pass qui va arriver chez ED . Lorsque il passeront en caisse, le salarié glissera sa carte dans le lecteur et automatiquement sa réduction viendra se cumuler.

Cette carte est prévue dans 6 mois le temps de refaire le parc informatique de ED .

En attendant la mise en place de la carte, La direction enverra chaque mois avec le bulletin de salaire des bons d'achat en coupure de 2 euros à chaque salarié ED. Ces bons auront une validité de 2 ou 3 mois et seront utilisable dans tous les magasin ED.

Champion recrute

Champion, lance un plan de recrutement de près de 3000 personnes. Parmi elles, de 100 à 130 cadres seront recrutés comme chef de magasins. Quelque 40 % de ces postes devraient être occupés par des salariés expérimentés et 60 % par des débutants, recrutés notamment dans les 16 écoles de commerce partenaires du groupe.

Ces cadres seront payés entre 2215 euros brut mensuels sur 13 mois pour les débutants jusqu'à 2800 euros mensuel brut pour des très expérimentés. A cette partie fixe s'ajoute un intéressement, une participation et un bonus qui peut atteindre 3 mois de salaire.

"Après un premier poste obligatoire comme directeur de magasin, nous proposons des parcours diversifiés, explique Marc Veyron, le DRH du groupe. Une voie consiste à évoluer, avant 40 ans, vers un poste de directeur régional, responsable de 10 à 12 magasins. Une autre voie conduit vers des postes fonctionnels, le marketing, les achats".

Champion handicap

Champion a signé un accord avec les organisations syndicales pour la période 2005-2007, prévoyant l'embauche de 70 handicapés en 2005, 80 en 2006 et 100 en 2007.

Pour accompagner ce plan, 300 000 euros sont consacré à l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail.

Champion: aider les enfants hospitalisés



Source : dépliant Champion - 6 au 17 décembre 2006

En obtenant 4 "bons peluche" (1 bon par tranche de 25 € d'achat), le client peut acheter une peluche pour 2,5 €, dont 1 € sera reversé à 2 associations: Les blouses roses et à Médecin Chirurgie Cardiaque.

Décryptage promo

L'opération semble plutôt sympa et le mécanisme intéressant (fidélisation + contribution clients) Mais que ces peluches sont moches! Ce n'est pas parce que l'oeuvre est généreuse, qu'il faut négliger l'attractivité de la prime pour le client

(<http://www.cles-promo.com>)

20 désanm, fête commerciale



La commémoration de l'abolition de l'esclavage permet à certains commerces, notamment les hypermarchés, en profitent pour réaliser de fabuleux chiffres d'affaires. Sans aucune culpabilité. Cette Fêt Kaf est devenue, à son corps défendant, une fête de la consommation.

Et les quatre gerbes déposées par la CFDT dans les hypermarchés ressemblent fort à des bouteilles jetées dans une mer d'indifférence, incapable de lutter contre les fabuleux chiffres d'affaires de la journée.

“On est les esclaves de la consommation”

Des lys jaunes, de belles corolles rouges et des petites fleurs blanches. La gerbe mortuaire, ceinte d'un ruban mauve, a été déposée hier matin devant la caisse centrale

de l'hypermarché **Carrefour de Saint-Denis**, par une douzaine de militants de la CFDT. “On n'est plus les esclaves d'un maître, on est les esclaves de la consommation, du profit”.

Derrière l'ouverture des hypermarchés le 20 décembre, il conteste la dérogation permanente qui leur est accordée le dimanche, illégale selon lui.

Jean-René Belda, délégué syndical CFDT à Carrefour, accuse carrément la firme d'utiliser, lors de ces journées à fort chiffre d'affaires, des caissières “À temps partiel imposé. Elles n'ont pas d'autre choix que de travailler aujourd'hui, sinon elles risquent de ne pas voir leur contrat renouvelé.”

« A la CFDT, on trouve dommage que cela devienne un jour “banalisé”

“Solution espagnole”



“Il faut regarder à l'étranger ce qui se fait de mieux, et il y a un pays qui a trouvé le bon équilibre, c'est l'Espagne” a-t-il

ajouté. Dans ce pays, a expliqué le ministre Renaud Dutreuil il y a une liberté totale en-dessous de 300m2 et au-dessus de 300 m2, il y a une

dizaine de dimanches autorisés par an. Si bien que les villes espagnoles sont vivantes le dimanche grâce aux petits commerces, et il n'y a pas de concurrence de la part des grandes surfaces”.

Tout en estimant que la solution espagnole était “un bon exemple”, Renaud Dutreuil a souligné que le gouvernement attendait le rapport du Conseil économique et social saisi de cette question par le Premier ministre.

Il a par ailleurs jugé “absurde” la “discrimination” dans les zones touristiques “entre ceux qui ouvrent et ceux qui ferment” (le classement en zone touristique autorise l'ouverture des établissements ayant une activité de détente ou de loisir, mais pas de tous les commerces).

“C'est absurde que Louis Vuitton ne puisse pas ouvrir sur les Champs-Élysées le dimanche alors que McDo à côté est ouvert” a-t-il lancé. “On a intérêt à ce que Vuitton -c'est des produits français- soit vendu aux touristes qui viennent en grand nombre le dimanche” a jugé le ministre.

Lomme

Au magasin ça va, les travaux ont été arrêté pendant les fêtes et



Esclavage à La Réunion

L'histoire de La Réunion s'est construite sur l'esclavage, sur la soumission, le mépris, les vexations, la torture...

Cette année, on célèbre le 158ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Le Commissaire général de la République, Sarda-Garriga, débarqué le 13 octobre 1848 à l'île Bourbon, renommée île de la Réunion, proclame l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848. Le jour même, environ 62 000 esclaves sont libérés.

Devenant, au fil des temps, “fête réunionnaise de la liberté”, le 20 décembre a acquis depuis un caractère “fédérateur”, ici

même et en France où, désormais, on commémore cet événement le 10 mai.

Face à un passé douloureux qui a laissé des traces au plus profond de notre société, la CFDT ne peut accepter qu'on gomme l'histoire au profit des guirlandes de Noël.



Halte aux contrevérités !

La fédération des Services préfère la pédagogie aux opérations coups-de-poing.

Cette année, le 24 décembre tombant un dimanche, la question de l'ouverture dominicale des magasins se pose avec encore plus d'acuité. D'autant plus que, précampagne présidentielle oblige, l'UMP s'est déclarée favorable à l'ouverture de tous les commerces le dimanche.

Face à cette annonce démagogique, la fédération CFDT des Services renouvelle son « **opposition à la banalisation du travail le dimanche** » tout en appelant les politiques à plus de « responsabilité » sur ce sujet.

Hypocrisie. Comme l'explique **Gilles Desbordes**, le secrétaire général de la fédération, le volontariat sur lequel est censé reposer le travail dominical confine à l'hypocrisie : « Le volontariat du précaire et du salarié pauvre n'existe pas. C'est l'employeur qui désigne ces "volontaires". »

Même constat sur les primes accordées le dimanche : « Les salariés à temps partiel contraint ou en CDD préfèrent de loin avoir des salaires décentes tout au long de l'année qu'espérer une hypothétique prime de travail dominical ». Prime que les TPE, les sous-traitants et les fournisseurs sont, pour la plupart, dans l'impossibilité matérielle de payer.

De plus, le chiffre d'affaires réalisé le dimanche entame celui du reste de la semaine, puisque, comme le précise Gilles Desbordes, « le pouvoir d'achat des Français n'obéit pas aux mêmes lois que les amplitudes d'ouvertures ». Surtout au moment où la faiblesse du pouvoir d'achat est au centre de toutes les préoccupations.

Sur le terrain, la fédération des Services a toujours été pour une logique d'encouragement des consommateurs à ne pas faire leurs achats le dimanche, sans pour autant appeler formellement au boycott. «

Nous préférons responsabiliser les consommateurs en leur expliquant qu'il n'est pas normal de marginaliser les salariés de ce secteur, déjà très touchés par les temps partiels imposés, la précarité et les faibles salaires, en leur interdisant en plus de profiter de leur famille le dimanche », explique **Bernard Aimé**, secrétaire fédéral chargé du dossier.

Un argument qui prend encore plus de force à Noël, moment privilégié de la vie familiale.



redemarre le 02 janvier !

Les dimanches 10,17,et 24 décembre ont été plutôt un bide pour le magasin, surtout le 10 et 17 où les clients ont été absent !

Etampes

La fermeture du 24 décembre s'est bien déroulée Un élu CFDT est resté devant les portes pour vérifier que le service sécu ne continuer pas à faire rentrer des clients résultat : dernier clients passé en caisse à 19 h, heure de fermeture du magasin,

Rebelotte pour la le fermeture du 31 décembre;

Fréquentation

La CFTC constate une affluence « médiocre » dans les magasins

La CFTC Paris s'est félicitée hier de « l'affluence médiocre » constatée par une enquête interne dans les rayons des supermarchés le 24 décembre. « Ceux-ci ont privilégié les marchés et commerces traditionnels du dimanche matin et la préparation familiale de la fête de Noël », affirme la CFTC, qui « ne doute pas » qu'il en sera de même le dimanche 31 décembre.

Loiret

Commerces ouverts dimanche

Le préfet a donné son accord pour une ouverture des magasins dimanche 31 décembre, jusqu'à 18 h 30. Si les commerces de bouche et les grandes surfaces devraient jouer le jeu (en particulier en matinée), tous les magasins de vêtements, décoration, etc., ne devraient pas forcément être ouverts. A noter que les commerces de bricolage et de quincaillerie pourront eux aussi ouvrir, s'ils le désirent, mais jusqu'à 13 heures seulement.

GARDONS LES YEUX OUVERTS

Les salariés français notent sévèrement leurs patrons

En France, les dirigeants d'entreprise sont parmi les plus mal notés au monde selon une étude de Kelly Services menée auprès des salariés. En cause notamment, leur manque de communication et d'esprit d'équipe.

Au sein du classement mondial l'Hexagone fait pâle figure à la 24ème position sur 28.

La France se positionne parmi les pays où il fait bon travailler, derrière le Danemark, le Mexique, la Suède et la Suisse. Plus précisément, 68 % des Français interrogés sont satisfaits de leur emploi.

Les dirigeants français ne font pas l'unanimité

Sur la base de quatre critères (capacité à déléguer, aptitude à diriger, esprit d'équipe et communication), les dirigeants français obtiennent une note moyenne de 6,2 sur 10 auprès de leurs salariés. Un résultat inférieur à la moyenne internationale qui s'élève à 6,7.

Top 5 des pays où les dirigeants sont les mieux notés par leurs salariés: Mexique: 7,6 - USA: 7,3 - Canada: 7,2 - Irlande : 7,1 - Nouvelle-Zélande: 7,1

Le management à la française semble ainsi être remis en cause par rapport à la culture managériale anglo-saxonne, plus participative et méritocratique.

De plus, selon une étude sur les managers français, anglais, allemands, réalisée début 2006 par DDI, le patron français est décrit comme directif, fier et peu ouvert aux critiques.

Ainsi, les salariés français attribuent à leurs patrons une note inférieure à 6 sur 10 sur leur communication et leur esprit d'équipe. Et un répondant sur deux indique que son supérieur le

félicite rarement voire jamais pour un travail bien fait. En ce qui concerne la capacité à déléguer et l'aptitude à diriger, rien de glorieux, on dépasse à peine le 6 sur 10.

L'étude DDI souligne néanmoins que la plupart des dirigeants et managers français ont confiance en leur équipe, contrairement aux patrons anglais. Eux, par contre, prennent davantage part au développement de leurs collaborateurs. Bref, le salarié français semble regretter le peu d'attention qu'on lui porte.

Homme ou femme ?

Trois Français sur cinq n'ont pas véritablement de préférence.

Pris séparément, les salariés hommes affichent une opinion plus tranchée que les femmes : plus de 28 % d'entre eux préfèrent travailler pour un homme et 10 % pour une femme.

Ceci s'explique par la faible proportion de femmes dans les instances dirigeantes. Elle atteint seulement 6,1 % dans les grandes entreprises d'après une étude menée par Christian & Timbers.

Dans les entreprises de moins de 500 personnes, Top Management indique qu'en 2004, sur 1.000 dirigeants, seuls 34 sont des femmes.

Que sont-ils devenus ?

Des infos sur nos anciens PDG



Daniel Bernard toujours aussi boulimique

Daniel Bernard ne semble pas vouloir raccrocher, deux ans après son départ de Carrefour. Conseil chez McKinsey sur les questions de consommation jusqu'en septembre dernier, il s'est rapproché de Kingfisher, le numéro trois mondial du bricolage (Castorama) à qui il consacre une semaine par mois, avant de prendre plus de responsabilités en mai 2007.

D'ici là, via sa société d'investissement, Provestis, il soutient différents projets de GPS et informatiques. Membre du conseil d'HEC, Daniel Bernard conseille également le China Research Forum, le think tank du gouvernement Chinois. Côté loisirs, il est membre de la fondation Mansart qui vise à sauvegarder jardins et paysages et rêve d'écrire un ouvrage sur Wagner et Eschyle.



Michel Bon se recase dans la banque d'affaires

Président de France Télécom pendant sept ans, Michel Bon est désormais conseiller de la banque d'affaire Close Brothers qu'il a rejoint en 2003.

Il fait bénéficier de son carnet d'adresses cette banque spécialisée dans le conseil en fusions-acquisitions et plus particulièrement des grands groupes et des fonds d'investissement dans des transactions de taille moyenne comportant une dimension transfrontalière.

Depuis octobre 2006, il est aussi conseiller du cabinet Roland Berger Strategy. Michel Bon est aussi administrateur de Lafarge, d'Air Liquide. Il préside toujours le conseil de surveillance des éditions du Cerf.

Solde

Le ministre du commerce a adressé aux Préfets une circulaire recommandant le mercredi 10 janvier 2007 pour le démarrage des soldes d'hiver.

Ce sont les préfets des départements qui sont chargés de fixer la date de démarrage et la durée des soldes mais Renaud Dutreil a indiqué souhaiter « éviter autant que possible l'éparpillement des dates de démarrage des soldes ».

En ce qui concerne la date d'achèvement, Renaud Dutreil laisse aux préfets le soin de la définir dans les limites de la législation qui prévoit un maximum de six semaines pour la durée des soldes.

Pub

La Pub TV autorisée à partir du 1er janvier.

Le secteur de la grande distribution va bénéficier à partir du 1er janvier 2007 de la possibilité de lancer des campagnes publicitaires à la télévision

C'est une première en France depuis l'ouverture de la télévision à la publicité le 1er octobre 1968. Le contenu des publicités est toutefois encadré, en

particulier sur les prix.

La grande distribution devrait consacrer environ 10% de ses dépenses publicitaires à la télévision.

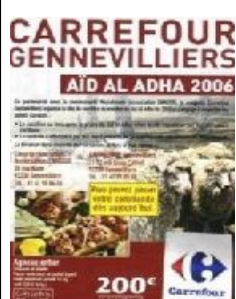
Carrefour et Leclerc ne seront peut-être pas les principaux gagnants de cette petite révolution, les deux groupes disposant d'ores et déjà d'une forte notoriété auprès du public.

Champion dévoile les premières images de sa campagne télé



Le premier spot TV de Champion, qui sera sur les écrans publicitaires dès le 1er janvier, a pour mission de donner au public, et en particulier aux non clients de l'enseigne, une image plus moderne de l'enseigne.

Histoire de bien enfoncer le clou, Champion s'apprête d'ailleurs à en entamer la diffusion dès le 29 décembre sur le réseau Orange.



Gennevilliers

Un rite millénaire, le sacrifice de l'agneau

Le Conseil français du culte musulman annonce l'Aïd al Adha pour le samedi 30 décembre 2006. Comme chaque année, les musulmans de France et de Navarre vont commémorer le geste d'Abraham en sacrifiant un mouton.

La grande nouveauté de l'année se déroule au Carrefour de Gennevilliers. Pour la somme de 200 euros, les musulmans peuvent commander un mouton entier, sacrifié après la prière de l'Aïd selon le rituel islamique et livré le soir même. L'opération est menée en collaboration avec les musulmans de la ville.

L'Aïd Al-Adha ou la fête du sacrifice est la deuxième fête annuelle du calendrier hégirien après celle de l'Aïd Al-Fitr. Le sacrifice d'une bête le jour de l'Aïd est « sunna ». C'est à dire que c'est un acte recommandé par Allah à toute les familles musulmanes qui en ont les moyens.

« Et quel en est l'intérêt » demanda-t-on au Prophète Mohammad ? « Il vous sera compté pour chaque poil [de la bête] une bonne action. » Etonnés les compagnons demandèrent encore: « Et la laine? » « Et aussi pour chaque brin de laine »



« Malgré notre entrée sur les écrans publicitaires de la télévision, nous avons maintenu notre budget de communication identique à celui de l'année dernière, précise Thierry Garnier, directeur général exécutif de l'enseigne. Nous avons par conséquent été amenés à faire des arbitrages sur d'autres postes, en réduisant légèrement la diffusion de catalogues, ainsi que l'affichage et la communication radio. Les dotations publicitaires - bons d'achats, cadeaux, etc. - seront également réduites. »

Animation Star Wars à Carrefour Calais !



7 personnels de Carrefour ont parcouru les rayons de Carrefour Déguisés en Dark Vador, Dark Maul, Stormtrooper, Reine Amidala, Dark Sidious, Chewbacca et Kit Fisto.

Ils faisaient bien sur la promotions pour les jouets Star Wars de Noël, Lego, Hasbro, Sabre MR FX, Kotobykiya...

Carte pass

La carte Pass disponible sur les sites Internet du groupe Carrefour



Les services financiers de la carte Pass seront désormais utilisables pour les

clients d'Ooshop et de Boostore.

Déjà présente dans le portefeuille de 3 millions de clients Carrefour, elle devrait intégrer les favoris des internautes qui achètent sur Ooshop ou encore Boostore.

En effet, la carte qui combine les avantages d'un programme de fidélité avec les services d'une carte de crédit -paiement en trois fois sans frais, report de paiement gratuit... fonctionne désormais sur les sites du groupe.

Auchan et Casino

Auchan et Casino mettent fin à leur coopération au sein d'IRTS

Les distributeurs Casino et Auchan ont annoncé la fin de leur alliance au sein de l'International Retail and Trade Services (IRTS), société de prestation de services internationaux créée par les deux groupes en 2002, permettant notamment de proposer aux fournisseurs internationaux d'accélérer le lancement de nouveaux produits dans plusieurs pays et de mettre en place des opérations promotionnelles internationales.

Belgique

Carrefour : va regrouper ses enseignes en Belgique

Le distributeur français, bien que leader, est confronté à une érosion progressive de ses parts de marché en Belgique.

Les enseignes du groupe Carrefour vont passer de trois à cinq, selon le principe d'une seule par format.

Rien ne change pour les hypermarchés qui continueront à s'appeler Carrefour. En revanche, les supermarchés porteront tous le même nom : GB. Exit donc Super GB Partner (supermarchés franchisés) et Contact GB (supermarchés intégrés). Les enseignes de proximité passeront, elles, sous la bannière Express.

Elles auront toutes pour logo la

célèbre hallebarde de Carrefour, en lieu et place de la boule rouge qui était jusqu'à présent l'identité visuelle des supermarchés GB.

Enfin, La modification des enseignes s'accompagnera d'un relooking des façades des magasins avec un code couleur par format : bleu pour les hyper, rouge pour les super et vert pour les magasins de proximité.

Suisse



Nyon - Braquage en France, police à cran

Hier matin à 8h15, une attaque à main armée a eu lieu au supermarché Champion à Ferney-Voltaire. Le magasin n'était pas encore ouvert au public. Plusieurs personnes armées ont menacé le personnel et lui ont fait ouvrir les coffres. Quelques milliers d'euros auraient été dérobés.

Les bandits ont traversé la douane de Ferney-Voltaire, d'où les gendarmes ont perdu leurs traces. Une enquête est en cours, selon la Gendarmerie nationale de Gex, qui s'est refusée d'en dire plus.

Inde

Carrefour: serait en négociation avec Bombay Dyeing en Inde.

Le groupe Carrefour serait selon le Financial Express (information reprise ce matin dans Les Echos) en négociation avancée pour créer une société commune avec le groupe Bombay Dyeing (groupe de la famille Wadia). Cette nouvelle société permettra la création et le développement de supermarchés en Inde. Le groupe Bombay Dyeing est déjà partenaire de Danone en

Inde.

Carrefour négocie depuis des mois son entrée en Inde et aurait échoué ces derniers jours, toujours selon la presse indienne, à trouver un accord avec un groupe de Dubaï, Landmark Group.

Wal-Mart s'est associé fin novembre avec l'indien Bharti (agroalimentaire, télécoms), avec lequel le britannique Tesco était en discussion depuis des mois.



Chine

Un service d'achat en ligne en Chine.

Carrefour (prononcer en chinois "Jia le fu"), le nom chinois qui signifie "bonheur et prospérité pour la famille", a ouvert ses portes à Pékin en 1999.

Aujourd'hui, suite à une opération d'essai réussie de magasin en ligne dans son siège en France, Carrefour se lance sans grande publicité dans un service d'achat en ligne en Chine.

Ce service est actuellement testé dans les villes de Pékin, Qingdao et Wuhan.

Russie

Discussions pour le rachat de X5 Retail Group

Carrefour serait actuellement en discussions pour le rachat de X5 Retail Group, qui contrôle la plus grande chaîne de supermarchés en Russie, rapporte l'agence Interfax, citant une source proche du dossier, non identifiée.

A la tête de X5 Retail Group, société immatriculée aux Pays-Bas, on retrouve... **Hervé Defforey** (héritier d'une des deux familles fondatrices de Carrefour et ancien directeur financier de l'enseigne). X5 opère deux chaînes de magasins, Pyaterochka et Perekriostok.

Bourse

Les distributeurs se frottent les mains

Les groupes européens de distribution alimentaire ont connu une progression annuelle de 25 % sur les marchés en 2006, grâce à une embellie conjoncturelle et à leurs efforts de rationalisation.

Carrefour **45,94** euros + 0,09% cours du 29 décembre 2006

Casino **70,40** euros + 0,28% cours du 29 décembre 2006

Les deux principaux distributeurs français en Bourse



Les Mots

L'amer Noël

Par **Laurent Neumann**, directeur de **Marianne**

La nausée ! Quel autre mot trouver pour définir ce que l'on ressent à la lecture des bonus de fin d'année que vont toucher les patrons et autres golden boys des grandes banques d'affaires ? Pour certains, c'est mieux que le gros lot du Loto – d'autant que, contrairement aux gros gagnants de la Française des Jeux, eux touchent le jackpot chaque année!

Ainsi, pour ne prendre que son exemple, le patron de la banque Goldman Sachs va-t-il recevoir, entre Noël et Jour de l'An, 53,4 millions de dollars (dont plus de la moitié en cash), soit l'équivalent de 90 fois son propre salaire annuel. Soit, surtout, l'équivalent de 6 siècles du salaire d'un smicard. Alors oui, on a beau chercher, on ne trouve d'autre mot que celui-là : la nausée ! Quel homme, en effet, sain de corps et d'esprit, peut-il décemment considérer qu'il vaut 600 fois plus qu'un autre ? Redisons-le ici : il n'est d'autre ordre économique juste que celui de la fiche de paie. Et, en l'espèce, il y a et le désordre, et l'injustice !

Est-ce faire preuve de populisme que de rapprocher ces chiffres des 7 millions de travailleurs pauvres que compte notre pays ? Est-ce faire preuve de démagogie que d'avoir, en cet instant, une pensée pour ces caissières de Carrefour qui, voici quelques mois, ont fait grève pour obtenir un euro de plus sur leurs tickets restaurant ?

Que cela ne m'empêche pas pour autant de vous souhaiter à tous un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année. Rendez-vous en 2007, année ô combien décisive !

joyeuses fêtes

2007

et

Carrefour

**nos
vœux**

La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !